




LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays Voironnais territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : CA du Pays Voironnais	Région : Rhône-Alpes Auvergne
Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro Déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	 Communauté du Pays Voironnais
Nom et fonction du porteur de projet : Nelly SICRE - Chef de projet prévention des déchets	Département : Isère Janvier 2016
Population : 92 016 habitants / 34 communes	



Crédit image Pays Voironnais

Description générale et objectifs :

Dans le cadre de ses compétences et de son rôle d'exemplarité, le Pays Voironnais conduit depuis longtemps des actions intégrant des préoccupations économiques, sociales et environnementales. La réponse à l'Appel à projet « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » s'intègre pleinement dans une dynamique territoriale (Plan Climat et Agenda 21 depuis 2012, TEPOS, AMI « Écologie industrielle et territoriale » ...), et en particulier dans la poursuite du Programme Local de Prévention des Déchets initié en 2011.

La politique de gestion des déchets dans la collectivité se veut exemplaire et ambitieuse. Nombreux sont les indicateurs qui positionnent nos résultats de manière plus performante que les moyennes régionales et nationales, avec une quantité d'OMA (Ordures Ménagères et Assimilés) de 292 kg/hab en 2014.

Cependant les efforts doivent perdurer de la part de tous les acteurs : particuliers, administrations, associations, entreprises, élus...

Ainsi, la Communauté du Pays Voironnais, via son projet « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », souhaite :

- inscrire durablement sa politique de prévention des déchets sur son territoire,
- développer ou conforter les filières de traitement favorisant le réemploi et le recyclage,
- mettre l'accent sur les déchets des professionnels, notamment en travaillant avec le secteur économie (secteur économique du territoire et Service économie du Pays Voironnais), en lien avec l'économie circulaire,
- conforter une animation de territoire en lien avec les différents acteurs et parties prenantes (professionnels, associations, collectivités...).

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Afin de mettre en œuvre son projet, la Communauté du Pays Voironnais s'appuiera sur son expérience en matière de gestion de projets partenariaux et pourra bénéficier du soutien de nombreux acteurs locaux, publics, privés et associatifs.

Le programme d'actions prévoit notamment :

- La mobilisation des acteurs du territoire à travers les différentes instances existantes (Agenda 21, Programme Leader, Conseil de Développement...) qui seront mobilisées conjointement afin de poursuivre la démarche de concertation citoyenne et gagner en efficacité.
- La poursuite et l'amplification de la coopération avec les territoires voisins afin d'optimiser l'utilisation des installations de traitement et de valorisation, d'encourager les solutions de proximité et d'organiser l'autosuffisance à l'échelle d'un bassin de vie cohérent.
- La continuité et le déploiement de l'ensemble des actions engagées dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets : changes lavables, stop-pub, déchets dangereux, éco-exemplarité des administrations, gestion raisonnée des espaces verts...
- Une gestion intégrée de proximité des biodéchets qui favorise en premier lieu la prévention (lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des restaurateurs (Gourmet bag) et en établissements scolaires, mise à disposition de composteurs individuels et de lombricomposteurs, aide à la mise en place de poulaillers, installation de sites de compostage partagé...) et qui fait appel à des outils performants : collecte en porte à porte des déchets alimentaires, plateforme de compostage des déchets verts et des déchets alimentaires, plateformes de co-compostage... Et prochainement une étude de faisabilité sur les potentialités de mise en place d'une unité de méthanisation.
- La promotion du réemploi et de la réparation, via notamment La Ressourcerie du Pays Voironnais (La Buisse), une journée annuelle de la réparation, des ateliers récup, des journées de vente spéciale BTP, des projets de développement de l'ESS...
- La mise en place du contrôle d'accès en déchèterie et l'amélioration de la valorisation : développement des filières REP notamment sur le mobilier, valorisation énergétique des encombrants, valorisation matière du plâtre,...
- Le déploiement de solutions adaptées aux entreprises, en lien avec les relais professionnels (Chambres Consulaires, Pôles d'Excellence...) : déchèterie professionnelle, Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'Écologie industrielle, redevances spéciale...

Contact :

Mme Nelly SICRE – Chef de projet prévention des déchets
 40 rue Mainssieux – 38 516 VOIRON Cedex
 Tél : 04.76.55.02.66 - email : nelly.sicre@paysvoironnais.com

<http://www.paysvoironnais.com>

